

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 FÉVRIER 2023</p>

Les délibérations suivantes ont été adoptées lors du Conseil d'administration du 01 février 2023 :

- Délibération n° CA-01-02-2023-01_Approbation du PV de CA du 09 décembre 2022 ;
- Délibération n° CA-01-02-2023-02_Adoption de la politique de Sécurité des Systèmes d'Information ;
- Délibération n° CA-01-02-2023-03_Adoption de la charte des usagers des Systèmes d'Information ;
- Délibération n° CA-01-02-2023-04_Adoption du principe de passage de l'année de mobilité en 3A ;

Elles sont exécutoires.